

## Réhabilitation du réseau d'assainissement et pose des gaines pour le réseau de fibre optique

### *Boulevard Vasserot et avenue Foch*

Chère Madame, cher Monsieur,

Dans le cadre du programme d'assainissement inscrit au budget 2010, la municipalité va réaliser à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2010 des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées de l'Avenue Foch et du Boulevard Vasserot. Parallèlement à ces travaux, nous procéderons à la pose de gaines pour le passage de la fibre optique.

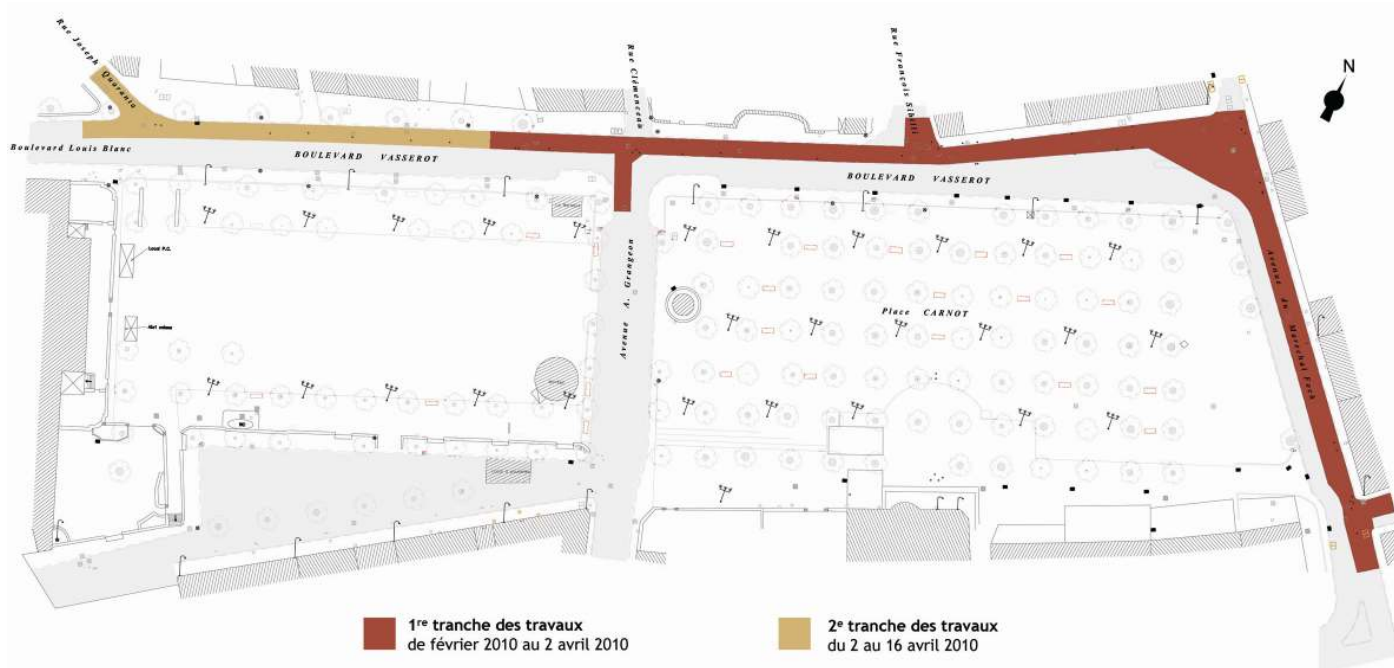
Ce chantier se déroulera en 2 tranches.

**La 1<sup>re</sup> tranche de travaux** concerne l'Avenue Foch, du début de la montée Ringrave, jusqu'au carrefour Gambetta et le Boulevard Vasserot jusqu'au droit du magasin « Spar ».

Les travaux débuteront le 22 février et se dérouleront jusqu'au 2 avril 2010.

**La 2<sup>e</sup> tranche de travaux** concernera la partie du Boulevard Vasserot au droit du magasin « Spar », jusqu'au début de la rue Quaranta / Louis-Blanc.

Ces travaux, d'une durée de 15 jours, se dérouleront à partir du 2 avril 2010.



Le chantier consistera à :

- reprendre l'ensemble de la canalisation principale d'assainissement et des regards de visite d'eaux usées ainsi que les branchements des habitations,
- créer un réseau de gaines pour le passage de la fibre optique pour la deuxième tranche de la télé-véo-surveillance,
- réaliser la réfection des tranchées en enrobé.

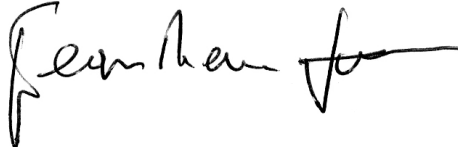
A noter que durant le chantier, une voie de circulation sera neutralisée pour permettre le bon fonctionnement des travaux de terrassement, l'autre voie sera laissée libre à la circulation des véhicules légers. Des panneaux de « déviation de chantier » seront mis en place afin de fluidifier le trafic des véhicules. Enfin, l'accès des riverains et commerces sera maintenu.

Je suis conscient des désagréments entraînés par ces travaux pour les habitants et les commerces proches du chantier, mais ils s'inscrivent dans la politique de préservation de l'environnement recherchée par la municipalité.

Je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Jean-Pierre Tuveri



Ville de Saint-Tropez

Direction des services techniques  
BP 161 83992 Saint-Tropez cedex  
Tél. 04 94 55 96 20 - fax : 04 94 55 96 21